



## Mot du Maire

Chères Bocharde, chers Bocharde,

En attendant le prochain bulletin municipal, vous trouverez à travers cette gazette quelques informations utiles.

Nous avons hâte de vous retrouver pour inaugurer nos dernières réalisations.



### Déneigement des particuliers

Depuis déjà quelques années, la Commune proposait aux habitants un service de déneigement des chemins privés. Ce déneigement était effectué par l'employé communal avec le chasse-neige de la Commune en même temps que les voies communales.

**Cette activité**, outre le fait qu'elle ne s'effectuait pas le dimanche et uniquement après une chute de neige suffisante, **ralentissait le déneigement des voies communales**.

Devant la baisse, depuis quelques années, du nombre des personnes qui s'inscrivaient à ce service et pour permettre aux entreprises locales spécialisées de proposer un service mieux adapté aux attentes des habitants, **nous avons décidé d'arrêter ce service, au moins pour l'hiver 2021 / 2022**.

Nous ferons le bilan au printemps prochain et n'excluons aucune option pour les hivers suivants.



### Bien vivre ensemble

Nous vivons dans un milieu privilégié, en pleine nature, au calme et avec d'excellentes relations entre les habitants.

Toutefois, les appels en Mairie pour signaler des incivilités, voir des querelles de voisinages nous semblent trop fréquents et il nous est apparu nécessaire d'en parler, ouvertement, dans cette gazette.

**Partager l'espace commun nécessite de le respecter** (fleurs, équipements communaux, propreté,), **d'en respecter les autres usagers mais aussi de tolérer certains écarts** (musique, chants, ...) à l'occasion de fêtes ou d'événements particuliers.

Et si, parfois, certains peuvent ne pas se rendre compte de la gêne qu'ils occasionnent, l'explication calme et courtoise sera toujours la meilleure solution pour retrouver et maintenir sérénité, convivialité et plaisir à vivre ensemble au Bouchet-Mont-Charvin.

**Nous comptons sur vous tous, individuellement et collectivement, pour que notre Commune reste longtemps un havre de paix !**



## Ruisseau des Pêcheux

Il s'agit d'un des ruisseaux descendant d'Attrape-Qui-Peut et qui traverse la route de Nant Blanc quelque 400 m après le chef-lieu. La plupart du temps il s'agit d'un ruisseau à faible débit mais qui, à l'occasion de fortes précipitations, peut se transformer en **torrent violent**. Ce fût le cas le **4 janvier 2018** lorsque, **suite à un violent orage**, les flots débordèrent de l'ouvrage lui permettant de franchir la route de Nant Blanc et descendirent à toute allure jusqu'au village, charriant boue et cailloux.

Dès le début de ce mandat, l'équipe municipale a lancé une étude destinée à concevoir un nouvel ouvrage pour sécuriser la traversée de route et par là même, les habitations en contrebas et le chef-lieu.

### Solutions proposées par le bureau d'étude :

- l'installation d'un piège à cailloux en amont de la route
- le redressement du cours du ruisseau pour franchir le chemin menant aux Places et la route de Nant Blanc
- l'installation d'une succession de plusieurs ruptures de pentes pour freiner les flots.

Nous allons profiter de ces travaux pour interconnecter la colonne d'eau descendant du réservoir de Nant Blanc et celle venant du réservoir de Banderelle au niveau du réservoir du Village, dans lequel la fontainerie sera changée. Par cette interconnexion, **nous sécurisons l'alimentation du village et renforçons la défense incendie.**



L'attribution de ce chantier vient d'avoir lieu et **les travaux se dérouleront entre le 20 septembre et fin novembre de cette année 2021**. Un des critères de choix de l'entreprise a été la durée et la fréquence des coupures de route, si nécessaire, afin de **minimiser l'impact pour les riverains**. Nous vous tiendrons informés, par affichage sur les panneaux situés en face de la Mairie et dans les hameaux des **jours et heures de fermeture de la route**.



4 janvier 2018 - Conséquences du débordement du ruisseau du Pêcheux